

## Axe 4

### Programme

PO FEDER FSE Aquitaine 2014/2020

### Objectif thématique 4

Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs

### Objectif thématique 5

Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention et la gestion des risques

### Objectif thématique 6

Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources



## Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique

Les impacts du changement climatique sur l'environnement rendent indispensables la transition écologique et énergétique dans laquelle s'est résolument engagée l'Aquitaine. L'interdépendance étroite entre les problématiques climatiques, environnementales et énergétiques justifie le choix, pour l'axe 4, de priorités issues des 3 objectifs thématiques : « Soutenir la mutation vers une économie à faible teneur en carbone dans tous les secteurs » (4), « Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques » (5) et « Protéger l'environnement et promouvoir un développement durable des ressources » (6). C'est dans cet esprit qu'ont été construites et que sont mises en œuvre les orientations du Schéma régional climat air énergie (SRCAE), approuvé en 2012 et celles du Schéma régional de cohérence écologique qui sera adopté en fin d'année.

L'Aquitaine conjugue des impacts du changement climatique parmi les plus marqués de France, une forte croissance démographique et un niveau élevé de consommation d'énergie par habitant, l'un des plus forts en France (7<sup>e</sup> région avec 2,6 tep/habitant en 2009)<sup>53</sup>.

Or les énergies fossiles, fortement émettrices de gaz à effet de serre (GES), représentent encore 84 % de la consommation régionale d'énergie finale. Afin d'atteindre l'objectif national et européen de réduction de 20 % des GES à l'horizon 2020, l'Aquitaine s'est fixé pour objectifs d'atteindre 25,4 % de taux de couverture de sa consommation d'énergie par les EnR et d'améliorer de 28,5 % son efficacité énergétique (scénario Grenelle + dans le cadre de son SCRAE).

En lien avec la croissance de la population, l'urbanisation se poursuit. C'est en particulier le cas sur le littoral mais aussi le long des grands axes de communication, avec ses corollaires en termes d'artificialisation des sols, de fragmentation des continuités écologiques et de pollution des eaux et des milieux terrestres.

Compte tenu de sa situation géographique et hydrographique, l'Aquitaine est particulièrement exposée et vulnérable aux impacts du changement climatique. Les principaux risques encourus auxquels il est proposé de faire face avec le concours du FEDER sont issus d'aléas météorologiques (inondations), de l'élévation du niveau de la mer (érosion-submersion) et de la raréfaction prévue des ressources superficielles en eau. Sur ce point, le rapport scientifique coordonné en 2013 par Hervé Le Treut<sup>54</sup> pointe la perspective d'une réduction de moitié des eaux superficielles en 2050, avec des répercussions négatives sur leur qualité, affectée par une moindre dilution des pollutions.

La stratégie d'adaptation mise en œuvre avec le soutien du FEDER est globale. Elle apporte des réponses multiples et cohérentes aux enjeux identifiés. La réduction de la consommation d'énergies fossiles implique des économies d'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, sans pour autant menacer ni les espaces naturels ni les continuités écologiques, sensibles aux impacts de l'urbanisation et tout en préservant la qualité de l'air. Elle s'accompagne d'une stratégie d'anticipation et de réduction des impacts du changement climatique en termes de risques encourus par la population et par les milieux naturels.

Fonds	FEDER
Catégories de région	Plus développée
Base de calcul (dépenses totales zéligibles ou dépenses publiques éligibles)	Dépenses totales éligibles
Catégorie de région pour les régions ultrapériphériques et les régions septentrionales à faible densité de population (le cas échéant)	

<sup>53</sup> Source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, SOEs-DREAL

<sup>54</sup>Source : « Prévoir pour agir, la Région Aquitaine anticipe le changement climatique », rapport scientifique coordonné par Hervé Le Treut

## Cadre de performance

Tableau 6: Cadre de performance de l'axe prioritaire

Axe prioritaire	Type d'indicateur (Étape clé de mise en œuvre, indicateur financier, indicateur de réalisation et, le cas échéant, indicateur de résultat)	Identificateur	Indicateur ou étape clé de mise en œuvre	Unité de mesure, s'il y a lieu	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018			Valeur cible (2023)			Source des données	Démonstration de la pertinence de l'indicateur, le cas échéant
							H	F	T	H	F	T		
	Indicateur financier	IF4	Indicateur financier Axe 4 cadre de performance	Millions € (Cout total)	FEDER	Plus développé	56 715 178,45			359 247 699			synergie	Au 31/12/2018, 2 tranches annuelles seront déclarées (2014 =>2017 et 2015=>2018) et la réserve de performance non attribuée, donc la valeur intermédiaire correspond aux tranches 2014 et 2015 déduites de la réserve de performance correspondante et des avances initiales 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018
4	Indicateur de réalisation	C030	Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développée	4,00			15,00			Synergie	
4	Indicateur de réalisation	C031	Efficacité énergétique: nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique c'est amélioré	Ménages	FEDER	Plus développées	3 800,00			16 000,00			Synergie	
4	Indicateur de réalisation	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	FEDER	Plus développée	50,00			50,00			Synergie	niveau moyen de performance énergétique à obtenir et maintenir, les interventions vont être ciblées sur des bâtiments démonstrateurs
4	Indicateur de réalisation	AQIC6	Surface utile construite	m²	FEDER	Plus développée	986,00			986,00			Conseil général Dordogne	
4	Indicateur de réalisation	AQIC4	Nbre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	Pôle d'échange	FEDER	Plus développée	2,00			7,00			Synergie	Pôles d'échanges avec phases préalables et commande publique achevées (marchés de travaux notifiés)

## Catégories d'intervention

Catégories d'intervention correspondant au contenu de l'axe prioritaire, fondées sur une nomenclature adoptée par la Commission, et ventilation indicative du soutien de l'Union.

### Tableaux 7 à 11: Catégories d'intervention

Tableau 7: Dimension 1 - Domaine d'intervention		
Fonds	FEDER	
Catégorie de région	Développée	
Axe prioritaire	Code	Montant (en EUR)
4	003	2 000 000
	011	12 550 000
	012	4 900 000
	013	6 000 000
	014	19 375 216
	036	15 850 000
	068	7 900 000
	071	2 000 000
	085	13 500 000
	087	29 500 000
	090	1000000
	094	7 781 250

Tableau 8: Dimension 2 - Forme de financement		
Fonds	FEDER	
Catégorie de région	Développée	
Axe prioritaire	Code	Montant (en EUR)
4	01	119 356 466
	04	3 000 000

Tableau 9: Dimension 3 -Type de territoire		
Fonds	FEDER	
Catégorie de région	Développée	
Axe prioritaire	Code	Montant (en EUR)
4	01	60 450 000
	02	29 675 000
	03	30 231 466
	04	2 000 000

Tableau 10: Dimension 4 - Mécanismes de mise en œuvre territoriale		
Fonds	FEDER	
Catégorie de région	Développée	
Axe prioritaire	Code	Montant (en EUR)
4	07	122 356 466

**Résumé de l'utilisation prévue de l'assistance technique, y compris, si nécessaire, des actions visant à renforcer la capacité administrative des autorités qui participent à la gestion et au contrôle des programmes et des bénéficiaires** (le cas échéant)